

Les droits de la personne dans un contexte de soins palliatifs ou de fin de vie

La loi encadre les soins de fin de vie en mettant de l'avant le respect de la personne, de ses droits et de ses libertés. Elle précise notamment trois droits essentiels :

1. Le droit de refuser ou d'arrêter un soin.
2. Le droit d'être représentée si elle ne peut exprimer sa volonté.
3. Le droit d'exprimer ses volontés.

Elle prévoit aussi le droit de recevoir des soins de fin de vie, soit :

- Les soins palliatifs, incluant la sédation palliative continue.
- L'aide médicale à mourir.
- Les directives médicales anticipées.

Les soins palliatifs s'adaptent selon l'évolution de la maladie et des besoins de la personne.



Source : Microsoft 365

Ressources utiles

Pour en savoir plus sur les soins de fin de vie, consultez la section « **Soins palliatifs et soins de fin de vie** » du site Internet santelaurentides.gouv.qc.ca.

Si vous êtes un proche d'une personne en condition de soins palliatifs ou de fin de vie, des ressources sont disponibles pour vous. Consultez la section « **Proche aidance** » du site Internet santelaurentides.gouv.qc.ca.

Pour obtenir du soutien psychosocial, contactez la ligne **Info-Social en composant le 811, option 2.**

Le service est gratuit, confidentiel, offert par des professionnels et disponible en tout temps.

N'hésitez pas à vous référer à votre professionnel de la santé pour toute question. Ce dernier est disponible pour vous accompagner.

Ce dépliant m'a été remis par :

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides

Québec



Saviez-vous que les soins palliatifs peuvent améliorer la qualité de vie?



Source : Microsoft 365

Dépliant d'information à l'intention
des usagers et de leurs proches

Québec



Qu'est-ce que les soins palliatifs?

Il s'agit des soins axés sur la gestion des symptômes donnés par les professionnels de la santé à toute personne qui les requiert, et ce, dans tous les milieux de prestation de soins.

Ils englobent tous les soins et services destinés aux personnes dès le diagnostic d'une maladie incurable grave, jusqu'à la fin de la vie, indépendamment :

- de sa pathologie
- de son âge
- du stade de sa maladie
- des autres traitements qu'elle reçoit (ex.: chimiothérapie, radiothérapie, dialyse, etc.).

Recevoir un diagnostic de maladie grave et incurable peut être profondément bouleversant. Il est important de consulter les professionnels de la santé dès le début afin de mieux comprendre :

- la nature de la maladie
- les approches pharmacologiques et non pharmacologiques pour arriver à gérer les symptômes incommodes
- les étapes à venir et les moyens de s'y préparer

Les professionnels de la santé sont là pour vous diriger vers les ressources appropriées qui vous soutiendront tout au long du chemin.

Également, impliquer vos proches dès les premières étapes peut vous offrir un soutien essentiel, tant sur le plan émotionnel que pratique.

Ainsi, une approche palliative des soins peut commencer bien plus tôt qu'on ne le pense.

Où peut-on recevoir ces soins?

Les soins palliatifs peuvent être dispensés à domicile grâce aux services du Soutien à domicile (SAD) de votre secteur, dans une maison de soins palliatifs, ainsi que dans tous les milieux du réseau de la santé.



Source : Pexels.com

Quels sont les bienfaits des soins palliatifs?

- Améliorer le mieux possible la qualité de la vie
- Gérer les symptômes
- Soulager les effets secondaires du ou des traitements que vous recevez
- Aider à comprendre la maladie et à prendre des décisions
- Apporter un soutien face aux deuils actuels et à venir.
- S'assurer que l'environnement est sécuritaire et adéquat.
- Offrir du soutien aux patients et aux proches aidants.
- Répondre aux besoins émotionnels, psychologiques, sociaux et spirituels.

Quelles sont les valeurs des soins palliatifs?

- La reconnaissance du caractère unique de chaque personne et de sa dignité.
- Le respect de la culture, des croyances et des pratiques religieuses de chacun.
- La compassion, c'est-à-dire la sensibilité à la souffrance de l'autre.
- L'autodétermination : la participation de la personne et de ses proches à toute prise de décision les concernant, dans le respect de leurs droits, de leurs valeurs, de leurs préférences et de leur cheminement personnel.
- La bienveillance : La considération de la personne dans sa globalité et la reconnaissance de l'apport des approches complémentaires (massothérapie, musicothérapie, art-thérapie, etc.) pour le mieux-être.
- La reconnaissance de la valeur de la vie et l'accueil de la mort comme une étape de la vie.

Organismes communautaires en soins palliatifs

Association québécoise de soins palliatifs

514 826-9400

<https://www.aqsp.org/>

Association québécoise pour le droit de mourir dans la dignité (AQDMD)

<https://aqdmd.org/>

Palliacco, soutien, accompagnement et répit

www.palliacco.org

Pallia-vie

<https://pallia-vie.ca/>